

A....., le..... (1)

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : Congé

à M..... (2)

Monsieur,

Conformément à l'article 12 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, je vous informe que j'ai décidé de résilier le contrat de location signé le..... (3) pour le logement que j'occupe à(4)

Conformément à l'arrêt de la cour d'appel de Paris, 6ème chambre, 17/6/1999 élargissant les applications des articles 14 et 15-1 2ème alinéa de la loi n°89-462 du 6/07/1989 pour les personnes intermittentes du spectacles arrivant en fin de contrat:

La présente lettre vaut congé pour le..... (5)

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Signature (s) du ou des locataires en titre

(1) - La date prise en compte pour le délai de un mois est la date de réception de la lettre.

(2) - Nom ou raison sociale et adresse du bailleur.

(3) - Date de la location du contrat de location qui peut être différente de la date de la mise à disposition du logement.

(4) - Adresse complète du logement loué.

(5) - Délai réduit à un mois, pour les personnes dans une des situations suivantes (perte d'emploi, fin de CDD, fin de contrat d'intérim, fin de contrat d'intermittence, obtention d'un premier emploi, obtention d'un emploi suite à une perte d'emploi, mutation, RMI). Cette réduction s'applique également aux co-titulaires d'un bail pour lequel au moins un des signataires se trouvent dans l'une de ces situations.